

doit pas, dans les cas douteux, se hâter d'intervenir activement, les larges émissions sanguines pouvant être défavorables s'il ne s'agissait pas d'une congestion cérébrale.

Les troubles congestifs qui surviennent au cours de certaines *maladies nerveuses* et chez les sujets porteurs de *tumeurs cérébrales*, affectent parfois l'aspect d'*accidents épileptiformes*. Il n'est pas toujours facile alors de préciser la pathogénie exacte de ces accidents; mais souvent aussi leur allure, semblable à celle de la congestion de forme légère ou de moyenne gravité, permet de leur assigner leur véritable cause. Elles sont justiciables des moyens que nous avons précédemment indiqués (*émissions sanguines locales, dérivation sur le tube digestif, applications froides sur la tête, etc.*). Si les accidents affectent la forme convulsive, on fera bien ici encore, tout comme pour les accidents apoplectiformes survenant chez les individus en état de santé apparente, d'être sobre d'émissions sanguines, si le diagnostic congestion ne paraît pas clairement établi. Les purgations, lavements purgatifs, la révulsion sur les extrémités inférieures sont alors préférables.

On administrera ensuite les *bromures*, qui sont d'ailleurs utiles dans les accidents congestifs avec excitation lente à disparaître.

Le *bromure de sodium* est couramment prescrit dans ces cas; on donne aussi le *bromure de potassium*, de *strontium*, de *lithium*, l'*élixir polybromuré*. Nous avons coutume de nous servir assez fréquemment dans le traitement de l'épilepsie d'un mélange à parties égales des trois bromures alcalins d'après la formule suivante, qui pourrait être utilisée contre les accidents de nature congestive justiciables de l'action sédative du bromure.

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| ℥ Bromure de potassium..... | } à 10 grammes. |
| Bromure de sodium..... | |
| Bromure d'ammonium..... | |
| Eau..... | 300 c. c. |
| Dissolvez. | |

Chaque cuillerée contient 1^{re},50 du mélange des trois bromures, soit 0^{re},50 de chacun d'eux.

L'*opium*, administré avec prudence, pourra encore donner de bons résultats, s'il y a un certain degré d'excitation.

L'*ergot de seigle* a été conseillé (un à quatre paquets de 0^{re},10 à 0^{re},15 par jour) ainsi que l'*ergotine* et l'*ergotinine*, en injections sous-cutanées, dans les accidents congestifs de la paralysie générale, de la sclérose en plaques (*dragées d'ergotine*, dosées à 0^{re},15). Leur usage, quoique assez répandu, ne s'est pas généralisé. Nous avons prescrit assez souvent, dans les congestions liées à l'existence des névroses et névropathies, ce médicament dont l'emploi est rationnel. Nous ne sommes pas parvenu à reconnaître s'il était doué d'une réelle efficacité thérapeutique.

4^o Forme passive. — Stase veineuse.

Elle s'observe d'ordinaire dans les cardiopathies arrivant à la période asystolique, dans certaines affections cardio-pulmonaires à tendance asphyxique. Deux indications se posent alors : 1^o *dégorger les vaisseaux* (*saignée générale, ventouses scarifiées* plusieurs fois renouvelées); 2^o *tonifier le cœur*, suivant les circonstances avec les toni-cardiaques directs (*digitale, digitaline, caféine, etc.*) ou au moyen des médicaments cardiaques indirects (*diurétiques, etc.*).

L'administration d'un *ipéca*, en désobstruant les poumons, peut diminuer d'une façon indirecte le travail du cœur droit, favoriser la déplétion de la veine cave supérieure et, par suite, la décongestion cérébrale.

La révulsion sur le tube digestif (*purgatifs salins*), la saignée diminuent, nous l'avons dit au début de cet article, la viscosité du sang et facilitent par suite la circulation dans les capillaires cérébraux.

III

Traitement prophylactique et préventif.

Quand les accidents aigus sont atténués, le malade doit être surveillé pendant plusieurs jours et tenu à un régime alimen-

taire spécial, sévère. Au régime lacté on fera succéder une alimentation plus substantielle, de digestion facile et de laquelle seront bannis tous les mets excitants ou de haut goût. Les fonctions digestives seront l'objet d'une attention particulière. L'usage d'une eau laxative, le matin à jeun (eau de *Janos*, eau de *Balaruc*, de *Cruzy*, d'*Alet*, eau verte de *Montmarail*, eau de *Châtel-Guyon*, etc.), de pilules purgatives *aloétiques*, peut être utilement conseillé, surtout s'il y a quelque tendance à la constipation. La poudre laxative dont nous avons reproduit la formule¹, les *follicules de séné* lavé à l'alcool, la *magnésie*, la *rhubarbe* sont d'utiles adjuvants de cette médication. Nous ne faisons que les rappeler ici.

Le repos, l'hygiène générale, l'hygiène spéciale réclamée par la diathèse ou la maladie qui a provoqué la congestion cérébrale, viendront compléter les effets du traitement déjà institué.

Le rôle du médecin n'est pas terminé une fois ce résultat obtenu. Chez les individus prédisposés, il faut se préoccuper de l'état morbide, de la perturbation fonctionnelle, cause première de ces accidents, et instituer un traitement préventif. Ajoutons que pour agir, il n'est pas nécessaire d'attendre que les accidents se soient produits. Toutes les fois qu'il peut craindre, *à priori*, de voir survenir la congestion cérébrale, le médecin doit porter son attention sur les modifications générales de la santé, sur les habitudes fâcheuses qui créent une tendance aux fluxions cérébrales, afin d'en prévenir le développement par les moyens appropriés; c'est dire qu'il doit prescrire à tout individu menacé l'hygiène prophylactique et le traitement préventif de la fluxion cérébrale.

Nous ne saurions ici passer en revue tous les cas qui peuvent se présenter; nous indiquerons simplement les plus usuels :

Aux arthritiques, pléthoriques, goutteux, aux individus à *faciès apoplectique*, on recommandera d'éviter les fatigues, les

1. Fasc. XI.

excès de toute nature, et de maintenir l'intégrité du fonctionnement de tous les émonctoires (peau, rein, etc.). A l'approche de l'âge critique surtout, on donnera le conseil, rarement suivi par « l'homme qui se sent encore fort et vigoureux », de n'abuser ni de la table, ni des excitations vénériennes, de faire de l'exercice modéré, au grand air, d'éviter la constipation; on rappellera les règles de l'hygiène du goutteux, de l'obèse et des hémorroïdaires. On montrera enfin l'utilité d'une cure dans une station hydro-minérale, alcaline, saline, légèrement purgative, ou au contraire réellement active (*Brides*, *Barbazan*, *Châtel-Guyon*, *Vittel*, *Carlsbad*, etc.).

Chez les *femmes*, au moment de la *ménopause*, on favorisera le libre jeu des fonctions intestinales, pulmonaires, cutanées. A la moindre tendance aux congestions viscérales, on recommandera la révulsion sur les extrémités inférieures, sur le tube digestif, et, si utile, quelques *sangsues* à l'anus ou au voisinage de la vulve.

D'après une opinion rapportée par Brissaud, la *teinture de digitale* à la dose de vingt gouttes, au moment des périodes critiques, rendrait moins fréquentes les poussées congestives. On cherchera enfin, par les moyens ordinaires, à rappeler la fluxion vers son siège habituel, tout en rassurant la malade dont l'esprit est généralement porté, dans cette période, à beaucoup exagérer la signification de la moindre perturbation de la santé.

C'est encore une indication de même nature que l'on s'efforcera de réaliser lorsque la suppression d'un flux habituel (écoulement hémorroïdal, épistaxis, diarrhée, etc.) est suivie d'une sorte de mal-être, d'anxiété vague, de lassitude, de céphalalgie, d'autres troubles pouvant être considérés comme les symptômes précurseurs de poussées congestives métastatiques. On prêtera son attention à ces phénomènes, en particulier chez les arthritiques goutteux, bien que l'on ait, autrefois, beaucoup exagéré la fréquence de métastases dans la goutte.

Chez les sujets atteints de maladies du cœur, l'observation

des règles de l'hygiène du cardiaque¹ et une thérapeutique bien comprise suivant les diverses périodes et les différentes variétés de cardiopathies, rendront les congestions cérébrales passives moins fréquentes, en atténueront l'intensité. Nous disons, *bien comprise*, car la prescription à faux d'un médicament toni-cardiaque (digitale, caféine) peut augmenter l'afflux sanguin vers le cerveau, alors qu'un diurétique, un décongestionnant des vaisseaux périphériques produira, au contraire, l'effet cherché.

1. Voy. Fasc. X et XI.

CHAPITRE VII

TRAITEMENT DE L'HÉMORRAGIE CÉRÉBRALE

PAR

J. GRASSET,

Professeur à la Faculté de Montpellier.

I

Considérations générales.

Il n'y a pas de traitement de l'hémorragie cérébrale.

Cette proposition paraîtra au premier abord paradoxale et en tous cas déplacée en tête d'un chapitre comme celui-ci.

Elle me semble cependant rigoureusement vraie.

On peut et on doit traiter certaines conséquences de l'hémorragie cérébrale : telle l'apoplexie, dont nous étudierons plus loin le traitement, telle l'hémiplégie, dont le traitement sera étudié ailleurs comme celui de l'aphasie.

Mais l'hémorragie cérébrale n'est pas plus l'apoplexie ou l'hémiplégie que le ramollissement cérébral n'est l'hémiplégie ou l'aphasie.

En dehors de ces conséquences plus ou moins éloignées, que peut-on faire ou seulement tenter contre l'hémorragie cérébrale réalisée? pour faire disparaître l'épanchement sanguin, le caillot? pour faire reparaître la substance cérébrale détruite? — Rien.

A cette indication répondraient des tentatives, que je crois vaines, d'électrisation ou d'intervention chirurgicale.